

RAPPORT N° 01/7-108
au Conseil Municipal

OBJET

GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTES

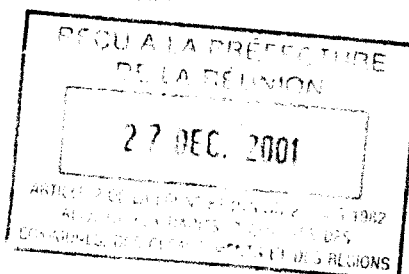
Pour les besoins des services, il apparaît nécessaire de procéder à la création des postes suivants au tableau des effectifs :

- 2 postes de Technicien Territorial chef,
- 1 poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques hors classe,
- 2 postes d'Educateur des Activités Physiques et Sportives de 1ère classe,
- 2 postes d'Educateur des Activités Physiques et Sportives hors classe,
- 3 postes d'Agent de Maîtrise Qualifié,
- 2 postes d'Agent de Maîtrise Pprincipal,
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal,
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture Chef,
- 1 poste de Gardien Principal,
- 1 poste de Conseiller des Activités Physiques et Sportives,
- 3 postes d'Agent de Maîtrise.

Les crédits nécessaires sont prévus à l'Article 6411 du Budget 2001.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 01/7-108
du Conseil Municipal
en séance du lundi 17 décembre 2001**

OBJET

**GESTION DE L'EFFECTIF COMMUNAL
CREATION DE POSTES**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 01/7-108 du Maire ;

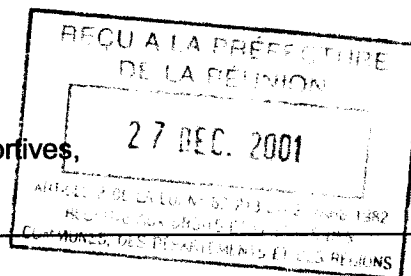
Vu le Rapport du Maire, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Approuve la création des postes suivants à l'effectif communal :

- 2 postes de Technicien Territorial chef,
- 1 poste d'Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques hors classe,
- 2 postes d'Educateur des Activités Physiques et Sportives de 1ère classe,
- 2 postes d'Educateur des Activités Physiques et Sportives hors classe,
- 3 postes d'Agent de Maîtrise Qualifié,
- 2 postes d'Agent de Maîtrise Pprincipal,
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture Principal,
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture Chef,
- 1 poste de Gardien Principal,
- 1 poste de Conseiller des Activités Physiques et Sportives,
- 3 postes d'Agent de Maîtrise.



Pour extrait certifié conforme
fait à Saint-Denis, le 24 DEC. 2001

**LE MAIRE
René-Paul VICTORIA**

